

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article631>



Education au Développement Durable



ATE : Réaliser une "Aire Educative" avec ses élèves

- QUOI DE NEUF ? - Notre académie a des talents - Aires Terrestres Educatives -



Date de mise en ligne : dimanche 16 mai 2021

Copyright © Education au Développement Durable - Lyon - Tous droits

réservés



*Organiser une
gestion
participative
d'une aire
terrestre par
les élèves !*

- > Connaître
- > Vivre
- > Transmettre

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ATE : Réaliser une "Aire Éducative" avec ses élèves

L'inscription à la démarche « Aire éducative » pour l'année scolaire 2022-2023 est terminée, cette démarche sera rouverte pour l'année prochaine.

Cette candidature est une première étape d'une démarche active sur plusieurs années en lien avec un partenaire pédagogique.

Les Aires éducatives permettent à des élèves de cycle 3 et 4 de s'approprier une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion.

Accompagnés par leurs enseignants et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement (le référent technique), les élèves étudient cette aire et décident de façon démocratique, des actions à y mener pour préserver sa biodiversité.

A travers ce projet, ils développent les compétences du programme scolaire, se reconnectent à la nature et découvrent leur territoire et ses acteurs.

[Pour tout savoir sur les Aires Terrestre Éducatives ou les Aires Marines Éducatives, pour préparer son inscription pour l'année prochaine, cliquer ici.](#)

Les Aires Terrestre Éducatives dans notre régions :